Strates
Matériaux pour la recherche en sciences sociales

11 | 2004
Jeune recherche, la vitalité d'un laboratoire

La mobilisation riveraine contre le projet de TGV-Ouest

Le Nimby en Mayenne

Stéphanie Sauvée

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/strates/414
DOI : 10.4000/strates.414
ISSN : 1777-5442

Éditeur
Laboratoire Ladyss

Édition imprimée
Date de publication : 1 janvier 2004
ISSN : 0768-8067

Référence électronique
Stéphanie Sauvée, « La mobilisation riveraine contre le projet de TGV-Ouest », *Strates* [En ligne], 11 | 2004, mis en ligne le 14 janvier 2005, consulté le 08 septembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/strates/414 ; DOI : https://doi.org/10.4000/strates.414

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

Tous droits réservés

La mobilisation riveraine contre le projet de TGV-Ouest

Le Nimby en Mayenne

Stéphanie Sauvée

1 Le phénomène *Nimby, Not In My Back Yard* (« Pas de ça dans mon jardin »), consiste en une opposition de riverains à l'implantation d'infrastructures d'intérêt général sous le prétexte que celle-ci risque d'impliquer, pour eux-mêmes, des nuisances – réelles ou supposées. Il s'agit d'une attitude spontanée qui doit être distinguée des CAVE (*Citizens Against Virtually Everything* – citoyens de fait contre tout), dont le comportement protestataire remet en cause tout projet, quels qu'en soit l'objet ou l'impact.

2 Le *Nimby* est une réaction très localisée, attachée à un lieu de dimensions très réduites et non, à la base, au projet dans son ensemble. Les riverains ne s'opposent pas à l'infrastructure en elle-même, mais à sa localisation « au fond de leur jardin ». Il n'est pas le fait d'individus marginaux ou spécifiques, mais relève d'un comportement qui peut toucher tout le monde, le citoyen le plus ordinaire.

3 De plus en plus nombreuses, ces oppositions populaires à des projets d'échelle nationale prennent un caractère systématique. Peut-on expliquer cela par la multiplication des grands travaux et donc des risques de contestation ? Les débuts de l'aménagement du territoire sous l'impulsion du développement technologique et de l'ouverture européenne dès les années soixante et les bouleversements induits dans les modes de vie et de pensée auraient alors dû soulever des oppositions bien plus justifiées. Peut-être l'ampleur des projets et les nuisances concomitantes sont-elles source d'une angoisse croissante au sein de la population. Mais ces hypothèses ne nous paraissent pas suffisantes pour comprendre le développement récent de ces formes d'organisation riveraine.

4 L'hypothèse que nous soutenons ici est que ce ne sont pas la nature et la taille des projets qui déclenchent la réaction *Nimby* et sa structuration associative, mais bien un phénomène social et culturel dépassant les particularismes locaux.

5 Ces conflits autour de projets ferroviaires, électriques, autoroutiers... relèvent d'un face à face entre groupes sociaux porteurs de légitimités et de référentiels différents. Ceux-ci fondent leurs systèmes d'action sur des logiques et des modalités de fonctionnement divergentes, voire opposées. Or, c'est dans l'affirmation d'une nouvelle forme de légitimité et la confiance dans des arguments jusqu'ici étouffés et auto-dévalorisés que réside la nouveauté, l'évolution sociale. En s'opposant à des travaux d'ambition nationale, c'est l'État et sa définition de l'intérêt général que les riverains remettent en question. Le changement social s'incarne ici dans les nouveaux rapports de force qui s'instaurent entre les simples citoyens et le système politique.

6 Dans la mesure où ils produisent et proposent un mode d'interprétation du monde social différent et tentent de l'imposer au sein du corps social, ces mouvements riverains s'inscrivent dans le champ du politique. Ils constituent en effet une production idéologique par l'univers de sens qu'ils véhiculent et modifient le rapport de force établi par l'introduction d'un nouvel acteur social dans le processus de décision. Leur pouvoir, en tant que capacité, potentielle ou réalisée, à obtenir d'autrui une action, ne réside pas ici dans la violence physique (les manifestations se révèlent toujours pacifistes) mais dans la légitimation comme violence symbolique. C'est l'écho favorable, voire le soutien, que ces mouvements reçoivent dans l'opinion publique et de plus en plus au sein du monde politique local qui intéresse au plus haut point la sociologie politique.

7 Car comment expliquer ce dépassement de l'auto-dévalorisation qui étouffait jusque-là la colère et la révolte d'acteurs sociaux minoritaires sinon par une évolution du fond social ? Oser exprimer son désaccord avec les décisions des pouvoirs publics et remettre en question les options scientifiques et techniques suppose de se sentir socialement autorisé et encouragé à entrer dans le jeu politique d'autant que l'on oriente son discours vers les notions d'intérêt général et de société civile. C'est pourquoi nous avons tenté, dans cette étude de terrain, de distinguer les motivations individuelles, souvent enchevêtrées et confuses pour les acteurs eux-mêmes, des incitations sociales (Braud, 1991, p. 23), des éléments extérieurs agissant comme stimulant sur le riverain et qui le placent dans une logique de mobilisation contestataire organisée.

8 Quelles sont les régularités dans les comportements et discours des habitants *Nimby* susceptibles de nous éclairer sur un système de représentations et de valeurs ? Comment vivent-ils ? De quelle manière leur représentation du rapport de force oriente-t-elle leur stratégie et participation au mouvement protestataire ? Au-delà des dimensions affectives et émotionnelles apparentes de leurs réactions, nous tenterons de porter un regard sur leurs capacités et compétences rationnelles en tant qu'acteurs sociaux. Car « leur liberté et leur rationalité, leurs objectifs et leurs 'besoins' ou si l'on veut leur affectivité sont des construits sociaux et non pas des entités abstraites » comme l'affirme E. Friedberg (1993, 1997, p. 33).

Le contexte sociétal

9 Les vingt années qui viennent de s'écouler ont été marquées, dans le domaine des transports, par le passage d'une critique sociale du service offert et des insuffisances du réseau à une critique du principe même de la mise en place de grands équipements collectifs et de leur légitimité. En effet, l'évolution économique de la société française s'est traduite par l'abandon d'une logique de conquêtes sociales au profit d'une logique de préservation, qui suppose un accès du plus grand nombre à un niveau de vie acceptable et un déplacement des besoins (Cherki, 1979, p. 88).

10 Les revendications sociales ne concernent plus de nos jours l'État-patron et les questions de droit du travail, mais davantage un État-aménageur, dont la responsabilité dans les problèmes domestiques et publics est réaffirmée. On ne fait plus référence à l'actif, mais à l'usager. La contestation sociale a profondément évolué depuis les années soixante-dix, tant dans sa forme (du syndicalisme de gauche à l'association apolitique) que sur le fond (du quantitatif au qualitatif, d'une critique des résultats à celle des procédures de décision). Ce ne sont ni des luttes revendicatives à proprement parler, ni des groupes de pression défendant des intérêts particuliers, mais plutôt des luttes opposant des couches moyennes qui défendent leur cadre de vie à l'État « bureaucratique », porteur d'un certain type de projet urbain.

11 L'état d'esprit de cette mobilisation ne relève plus d'une démarche réformiste, voire révolutionnaire, mais d'une forme de résistance plus ou moins active aux projets d'aménagement de l'État. En libérant les consciences du dogme de la Croissance (Espariat, 1987), la crise économique a révélé les désillusions quant aux promesses du long terme et du sacrifice de l'immédiat au profit d'un avenir meilleur. Désenchantés, les individus se battent pour le *statu quo*, la défense de la tranquillité qu'ils ont réussi à conquérir. Luttes non pas tournées contre une entité politique, mais contre ses actions, vécues comme des agressions par des catégories socialement bien insérées. Peut-on parler ici de conservatisme ? Il semble indéniable que nous avons affaire à une contestation associative d'un genre nouveau, dont l'étude pourra contribuer à révéler la nature.

Le cas du TGV-Ouest

12 Le conflit autour duquel nous avons choisi d'étudier le phénomène *NIMBY* concerne un projet de nouvelle ligne à grande vitesse Ouest entre Paris et Rennes, visant à désenclaver la Bretagne jusqu'ici encore mal desservie. Le TGV actuel Paris-Le Mans-Laval-Vitré-Rennes serait ainsi délesté par cette nouvelle voie, sensée gagner vingt minutes à Rennes, mais tout arrêt en gare entre la capitale et Rennes constituant un obstacle au gain de temps, la région des Pays-de-Loire serait traversée par cette ligne sans en retirer de bénéfice.

13 Quels sont les acteurs de ce conflit ? Les promoteurs du projet, régions des Pays-de-Loire et Bretagne, SNCF et État qui sont réunis au sein d'une « mission TGV » se fondent sur une légitimité de type civique pour justifier l'insertion de cette ligne à l'intérieur de projets globaux de développement du territoire français. Interviennent également les élus locaux, pris en étau entre deux exigences complémentaires, mais faisant appel à deux sphères de rationalité différentes, deux univers de sens hétérogènes, la réalisation des objectifs tels qu'ils sont définis par les grandes orientations nationales, et la légitimation de leurs actions au niveau local. Mus par la logique du long terme, ils se trouvent confrontés au court terme des réactions locales ; ils doivent combiner l'action de l'autorité publique avec une reconnaissance, plus ou moins poussée, des intérêts des différentes catégories d'acteurs impliqués. Leur tâche n'est pas aisée et c'est pourquoi la concertation apparaît aujourd'hui comme la panacée à tout risque de résistance populaire. Ainsi, sont de plus en plus entreprises des démarches de rapprochement du public en vue d'améliorer le dialogue et la compréhension mutuelle. La question est ensuite de savoir comment ces efforts sont perçus par les riverains.

14 Entrent enfin plus spécifiquement en jeu les maires des petites communes rurales traversées par l'un des éventuels tracés. Ils se trouvent placés dans une situation délicate : à la fois du côté du Pouvoir pour les électeurs, et, en même temps, délégués

des citoyens pour l'État et l'Administration. Attaché à des enjeux électoraux locaux, l'élu municipal doit se ménager une zone d'influence auprès des échelons supérieurs de la fonction publique, dans un système où le bon élu n'est pas celui qui sait animer sa collectivité, mais celui qui sait obtenir les subventions. C'est pourquoi, dans ce contexte de forte dépendance et d'impuissance où il voit ses marges de manœuvre réduites au minimum, le maire rural se caractérise par son égoïsme spatial et par une neutralité prudente. Un tel conflit constitue une véritable épreuve politique pour cet acteur-malgré-lui, qui se retrouve rapidement victime d'une certaine bipolarisation, marginalisé, ou plutôt contraint de « choisir son camp » entre les principaux protagonistes du conflit. Exclus des sphères de la décision, ils ne reçoivent que tardivement les informations concernant les avancées de l'« affaire » et ne sont consultés quant au passage d'une nouvelle ligne dans leur village que de manière formelle et sans conséquence réelle sur l'évolution du projet (Grémion, 1976).

Naissance et structuration du phénomène contestataire

15 Situer les différents protagonistes du conflit dans leur contexte permet de mieux comprendre les enjeux sous-jacents aux attitudes observées et à l'instauration d'une situation relationnelle et d'un rapport de forces particulier. C'est ensuite à travers les huit entretiens réalisés auprès de divers militants d'associations de riverains mayennaises que les étapes chronologiques de la montée en puissance du conflit, depuis ses premiers symptômes jusqu'à ses principes et motivations les plus élaborés sont appréhendées. Va ainsi se dessiner la structuration stratégique d'un mouvement non prémédité, qui va rapidement acquérir un certain pouvoir et ainsi s'imposer dans la confrontation des forces décisionnelles.

16 Quatre phases composent cette structuration progressive. Tout commence par une phase de rumeurs concernant l'éventualité d'un projet d'infrastructure dans la région et plus précisément dans la commune. Rumeurs qui s'avèrent être le produit de la circulation d'informations tronquées recueillies par quelques riverains qui bénéficient d'un large réseau relationnel. Dans le climat d'incertitude et d'ignorance dans lequel sont maintenues les populations potentiellement touchées, ces bruits vont faire « boule de neige » et se diffuser rapidement jusqu'à l'annonce officielle, qui représente la phase de concrétisation de la menace de nouvelle ligne pour les habitants. Soudaine et impersonnelle, qualifiée de « coup de couperet », l'arrivée des études d'impact dans les mairies provoque la panique et attise la crainte des riverains situés au sein des différents fuseaux proposés. Au lieu de désamorcer le négativisme, cette concrétisation engendre la « réaction de survie », de défense que constitue l'attitude *Nimby* sous sa forme la plus brute, à savoir : « Pas de ça au fond de mon jardin ».

17 C'est alors que, sous l'impulsion de riverains particulièrement actifs et reconnus localement pour leur capital économique, social et prestigieux, se met en place la phase offensive de mobilisation. On passe ainsi de la plainte privée au forum public, avec une recherche de divulgation élargie du problème par des actions « spectaculaires » (manifestations, occupation de gares...), et une recherche de mobilisation accrue par une pratique gestionnaire et stratégique de la vague populaire et spontanée de mobilisation (Boltanski, Thevenot, 1991).

18 On entre ensuite dans la phase d'institutionnalisation et dans la logique constructive du mouvement, qui cherche à dépasser son image contestataire et égoïste pour construire un contre-projet et se faire reconnaître comme acteur à part entière et légitime de la décision. Plusieurs lignes stratégiques sont élaborées dans ce but : obtenir le maximum

d'appuis politiques, le soutien populaire n'étant pas suffisant, fonder ses assises institutionnelles par le regroupement en fédérations mayennaise et interdépartementale (Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire), proposer une alternative à la nouvelle ligne de TGV, dont le sérieux et la validité ne pourraient être que reconnus. Les revendications de proximité font de plus en plus place sur la scène publique à une globalisation des débats, abandonnant les préoccupations de tracé au profit d'une remise en cause de la légitimité du projet en lui-même et des procédures de décisions dénoncées pour leur manque de démocratie. Le discours va ainsi se déplacer du terrain des intérêts au terrain des valeurs et fortement intégrer la notion d'aménagement du territoire.

Les facteurs déclenchants

19 Maintenant que les éléments descriptifs de la mobilisation associative de type *NIMBY* nous assurent une meilleure compréhension du phénomène, nous allons tenter d'analyser la réaction de défense riveraine avec ses motivations, ses modalités de structuration ainsi que les principes et valeurs sous-jacentes ou explicitement défendus par les associations. L'enjeu est de comprendre pourquoi l'association constitue la forme d'organisation choisie par les riverains en colère. Est-ce parce que ses modalités correspondent, en termes d'action, aux attentes des citoyens lésés ? Ou parce qu'elle s'impose à eux comme seule possibilité de faire entendre leur voix ?

20 L'analyse détaillée des entretiens réalisés et la mise en parallèle des informations ainsi relevées avec l'étude de cas similaires met au jour le caractère déterminant d'un sentiment d'agression développé aux prémices du conflit chez les riverains mobilisés et qui impulse une telle intensité à la réaction locale. L'organisation associative représente une initiative sociale, elle relève d'une prise de conscience d'un besoin collectif et de la capacité d'action dont le groupe dispose pour mettre en place une réponse face à une déficience des pouvoirs publics. Le mouvement s'amorce en effet sur des bases de non communication. Les populations ont l'impression de subir l'implantation d'une nouvelle ligne ferroviaire, d'être impuissantes et mises devant un fait accompli. La situation antagoniste qui s'établit alors résulte davantage du système de représentations que se forgent les habitants sur ces premiers rapports frustrants avec les promoteurs que de réels antagonismes quant aux nuisances et modalités du projet. La perception de l'aménageur en tant qu'agresseur provoque mépris et méfiance chez les riverains. Le manque d'informations et de concertation fait planer une atmosphère de complot de la part de décideurs trop discrets ou parfois soupçonnés de poursuivre des intérêts parallèles (économiques, industriels, politiques, personnels...). Ce déficit de communication a une importance capitale car il constitue le facteur déclenchant de la réaction *Nimby*.

21 Cependant, cette crainte collective nous est apparue, au cours des observations et entretiens, fortement entretenue par le noyau dur du mouvement riverain, en tant qu'élément indispensable à la mobilisation active et au développement d'un sentiment de communauté d'intérêt entre riverains et villages. Ainsi, à travers les tracts et discours internes au mouvement associatif, les leaders diffusent-ils un système de représentations et d'explication du projet et du rapport de forces avec les décideurs, système qui s'avère aisément repris par les militants « de base » car en adéquation avec leurs attentes. Le vide laissé par les aménageurs va donc être comblé par une communication de proximité et l'instauration de relations de confiance entre les habitants et les « locomotives » du mouvement qui ne sont autres que leurs voisins.

22 L'organisation riveraine révèle donc sa forte hétérogénéité à qui sait dépasser l'apparent consensus de son discours officiel. C'est à travers l'expression des motivations de chacun, instrument privilégié d'analyse des divergences internes, que nous avons pu discerner deux catégories de logique de raisonnement : on distingue d'un côté une logique pragmatique, fondée sur des arguments de proximité géographique ou affective ; de l'autre des préoccupations qui se détachent de la finalité concrète du conflit (empêcher la construction d'une nouvelle ligne) pour s'orienter vers la participation à un débat théorique sur la structuration de l'espace et l'engagement des citoyens localement. On ressent même une certaine délectation dans le discours destiné à convaincre chez ces membres actifs du mouvement, un plaisir ou un engouement à défendre leur cause.

23 Pour les riverains de scolarisation réduite et à la culture « paroissiale », le milieu environnant possède une valeur bien au-delà des aspects financiers ou purement matériels. Il constitue un repère sécurisant, car familier, une garantie de stabilité et d'immuabilité dont les individus ont besoin pour affronter les difficultés et problèmes de leur vie, notamment professionnelle. Le *Nimby* relève d'une conception appropriative de la nature. En d'autres termes, un site public devient propriété et patrimoine de chacun de ses riverains. Dans une telle conception, l'aménagement est perçu comme une agression ou même un viol, et la réaction première de mobilisation, n'est en fait qu'une réaction de survie d'où son caractère parfois perçu comme irrationnel. Les revendications sont en effet orientées vers la continuité, expriment implicitement cette crainte de la rupture, du changement. La patrimonialité et la stabilité se révèlent en tant que valeurs sociales fortes et farouchement défendues (Aurran, Ronchi, p. 96). Les résidents veulent conserver et défendre le territoire sur lequel ils vivent (du micro-territoire logement à la commune ou aux espaces qui l'entourent) comme espace inscrit, connu, balisé, pour eux sécurisant, et jugé beau. On ne peut pas remplacer cet espace par un autre, car il leur appartient. Dans cette conception, l'environnement, dans ses dimensions sociales, affectives, symboliques, esthétiques est perçu comme un Tout indissociable.

24 Pour la seconde catégorie de riverains, ayant bénéficié d'une scolarisation plus poussée et maîtrisant un mode de raisonnement plus abstrait et idéologique, le projet n'est pas critiqué dans ses modalités d'insertion locale mais de manière principielle : à la fois sur le fond, en tant qu'aberration en termes d'aménagement du territoire, et sur la forme, par son imposition sans concertation à la population locale. Le riverain se situe alors davantage dans son statut de citoyen que dans celui d'usager. Nous avons affaire ici à des adhérents instigateurs du mouvement, constituant son noyau actif, les antennes locales qui en diffusent la dynamique. Leur profil sociologique[1] les prédispose à une vision plus globale, sociétale de la situation, ainsi qu'à une réflexion et une analyse théoriques, fortement corrélées à des domaines de réflexion parallèles[2]. Le mouvement de contestation riveraine est envisagé avec un certain recul, une distanciation favorable à la prise de parole au nom de la collectivité, de l'organisation associative.

25 Si ce hiatus au sein du groupe associatif ne s'impose pas immédiatement à l'observation, c'est qu'il existe une forte convergence des volontés vers un consensus et une unité du mouvement riverain vis-à-vis de l'extérieur. Sont ainsi repris par la première catégorie d'habitants, aux préoccupations plus pragmatiques, et ce, dans le but de ne pas nuire au mouvement par des motivations trop *Nimby*, les argumentations théoriques et de type civique proposées par la « tête » de l'organisation. La

participation à cette forme d'engagement politique constitue de la sorte, pour un certain nombre d'individus, une socialisation politique, un apprentissage ou un réveil des notions citoyennes et des velléités d'expression. Déclencheur d'une prise de conscience du manque de communication entre les institutions et la population, le projet de nouvelle ligne est l'occasion de s'affirmer, de participer à la vie politique (en tant que gestion de la Cité et non luttes partisanes), voire d'acquérir un certain pouvoir local, qu'il soit politique ou prestigieux.

26 Au niveau structurel, on observe une bipolarisation des rapports de force, entre les défenseurs du projet et ses détracteurs, ne laissant pas de place à la neutralité ou l'indifférence. Localement, les maires se voient contraints, malgré leur propension à éviter tout conflit, à prendre position vis-à-vis du TGV (utilisé stratégiquement par les associations). Un certain manichéisme s'impose dans l'esprit des riverains. Au sein des associations, le fossé grandit entre les leaders qui pensent et orientent l'action, qui possèdent, comprennent et diffusent l'information, et le reste de la population mobilisée, qui suit de son plein gré la dynamique du mouvement mais présente un manque évident d'informations et de connaissances sur les éléments du dossier et contre-propositions.

27 Si l'on s'attarde plus longuement sur ces riverains instigateurs du mouvement qui sont à l'origine des premières informations et de la divulgation de la menace au niveau local, l'on constate le rôle particulier qu'ils jouent dans le processus de mobilisation et d'organisation collective. Qui sont-ils ? De par leurs caractéristiques, ils s'estiment, en tant que citoyens, aussi compétents à savoir ce qui convient à leur commune que des experts ou hommes politiques coupés du terrain. Déjà en charge le plus souvent de responsabilités concernant un groupe ou une collectivité, ils n'ont pas peur des prises de décisions à risques (engageant des intérêts au-delà des siens propres) et ont déjà intégré la possibilité d'orientation et de gestion d'un groupe social. Disposer d'une image confiante de soi et de la légitimité de son intervention au sein de la commune est la condition nécessaire à la présidence d'une association, pour jouer un rôle moteur, mobilisateur auprès de ses concitoyens. C'est donc ce noyau dur qui va constituer la mémoire du mouvement ainsi que sa « tête pensante », qui va orienter actions et stratégie, créer la dynamique et conférer auprès des décideurs et du grand public sa légitimité au mouvement, par les compétences et le charisme de ses membres.

28 Le pouvoir des leaders du mouvement riverain provient de la maîtrise de l'information. C'est en effet la connaissance des modalités du projet et surtout du fonctionnement de la sphère de décision qui permet au noyau dur de gérer l'incertitude et de jouer sur ses marges de liberté propres ainsi que sur celles des autres acteurs du conflit. Mais de quelle incertitude parlons-nous ? Quel type d'information fait défaut aux acteurs sociaux, et dans quelles proportions ? Quelles sont les informations qui confèrent du pouvoir dans le processus de décision auquel nous sommes confrontés ? Dans le cas de notre étude de terrain, la maîtrise de l'incertitude repose sur trois catégories d'informations : autour du projet lui-même (connaissance des modalités techniques, des étapes de la décision...), quant au fonctionnement du monde politique (qui prend réellement la décision, officiellement et officieusement ? Quels sont les enjeux ou les entités sous-jacentes ?...), mais également autour du mouvement associatif et des ressources dont il dispose, si l'on se place du point de vue de l'aménageur qui doit lui aussi anticiper les réactions populaires afin d'adapter son attitude en conséquence. Quelle stratégie l'organisation associative va-t-elle adopter ?

Structuration stratégique et principes défendus

29 La reconstitution objective de l'émergence du phénomène et l'analyse des éléments subjectifs déterminants nous ont permis de mettre au jour la complexification du mouvement de contestation. Si l'opposition en constitue en effet l'élément fondamental et le facteur déclenchant, son extension au groupe social local est conditionnée par le développement d'un sentiment d'identité, de communauté d'intérêts et de proximité de vécus. Sa diffusion ensuite à des sphères d'influence et de débat élargies dépendra de l'articulation du projet à un problème à caractère social et sociétal par un principe de totalité. Ce sont ces trois notions qui, selon A. Touraine, définissent tout mouvement social[3] et que nous retrouvons dans notre étude de terrain. Ils permettent de théoriser le passage de la réaction spontanée de défense de son quotidien à l'unification locale autour d'une cause puis sa montée en généralité et son glissement vers des axes de réflexion transcendant le problème original.

30 La nébuleuse associative entre donc dans une phase d'institutionnalisation par le regroupement des structures communales sous le statut de collectif puis de fédérations départementale et interdépartementale. Ces regroupements confèrent alors au mouvement une existence légale ainsi qu'une légitimité civique, ils assurent stabilité et objectivité à l'action collective. Est parallèlement développée une argumentation nouvelle avec l'introduction stratégique à la fois de données techniques et économiques mais également d'éléments porteurs dans l'opinion publique, dont le soutien se révèle des plus importants au sein du rapport de forces face à des élus politiques dont les marges de liberté se trouvent réduites par la fonction élective. L'entité associative présente donc un pouvoir d'adaptation non négligeable, qui lui permet de réagir de façon innovante aux attitudes et argumentaires opposés. Elle se révèle habile dans la mobilisation de ressources et fait notamment appel à des experts indépendants pour asseoir sa légitimité et confirmer son image de sérieux et de compétence. L'affrontement entre riverains et institutions d'aménagement joue ici un rôle majeur car il constitue une sorte d'apprentissage pour les structures populaires solidaires entre elles.

31 Au-delà des différences formelles propres à chaque projet d'implantation d'infrastructure, les principes et valeurs défendus par les habitants engagés dans un tel mouvement de contestation présentent une certaine continuité et homogénéité[4]. Les entretiens ont mis au jour un discours consensuel fort, unifié et cohérent, indispensable vis-à-vis des détracteurs et du public, mais également nécessaire à la représentation que ses propres membres peuvent se forger de leur engagement. Les leaders sont ainsi parvenus à mettre en place un système de légitimation mobilisateur et efficace. Quelles sont les valeurs défendues ? Il s'agit essentiellement d'un souci de consensualité, d'une recherche d'efficacité, par opposition, dans l'esprit des riverains, à l'inadaptation des décisions publiques en matière d'aménagement du territoire prises par des « bureaucrates » et des politiciens coupés de la réalité du terrain.

32 Le mouvement citoyen montre également un fort attachement aux règles, à la légalité et à la définition de statuts juridiques clairs, et ce dans une optique de transparence – principe mobilisateur localement et dans l'opinion publique, notamment après les présomptions de complots et d'intérêts catégoriels qui entourent le projet ferroviaire incriminé. L'organisation contestataire revendique profondément son fonctionnement démocratique. Réveillant chez les riverains les notions de démocratie participative et de citoyenneté locale active, la structure associative tente de fédérer un maximum

d'acteurs localement par son apolitisme, son « souci d'œcuménisme » et sa défense d'une cause commune et concrète, ancrée dans la réalité et le quotidien. Cette forme de contestation citoyenne se caractérise en effet par un faible engagement politique – au sens partisan – de ses membres par ailleurs. Dénonçant à la fois la machine bureaucratique inadaptée à la logique de décentralisation prônée depuis 1982 et le rapport que l'État entretient avec les citoyens, les militants considèrent la forme associative comme une possibilité offerte d'exprimer leur opinion et de jouer un rôle dans la gestion de leur quotidien et de leur environnement immédiat.

33 Se percevant comme une micro-démocratie et valorisant les compétences de chacun de ses membres, son aptitude à juger ce qui convient localement, l'organisation riveraine, par ses allusions à des « résonances culturelles » (Neveu, 1996) et symboles historiques, réveille l'activisme du citoyen. Elle lui rappelle ses droits et devoirs de participation, mais également son pouvoir face aux élus politiques et représentants de l'État engagés dans le rapport de forces qui s'est instauré autour du projet TGV.

34 Ainsi, malgré sa faiblesse numérique et une certaine professionnalisation de la contestation (nous avons pu observer l'émergence d'élites au sein des structures riveraines, comme nous l'expliquerons plus loin), le mouvement tire sa légitimité de sa représentativité vis-à-vis de la population locale. Il s'appuie en effet sur la proximité physique, sociale et affective des militants avec les habitants – mobilisant une argumentation de type domestique – et sur sa « mission » d'information du public dans ce climat d'incertitude et de suspicion. Cela lui permet de toucher une large audience et d'intégrer le cas particulier de la nouvelle ligne à grande vitesse au sein d'un débat d'ampleur sociétale. Cette « universalisation » de la menace du cadre de vie et du besoin d'expression citoyenne assure au mouvement écoute, légitimité et un pouvoir accru auprès du monde politique. Fondé sur un jeu de maîtrise des zones d'incertitude et un contrôle de l'accès à l'information, un rapport de forces va se construire entre les différents protagonistes du conflit. Les alliances politiques locales, si elles révèlent la position dominée et peu influente des maires, contribuent parallèlement à asseoir le pouvoir du mouvement riverain. Or, ce pouvoir réside moins dans ses réelles actions auprès de l'opinion publique et de l'électorat et dans ses actions sur l'image des candidats politiques que dans la représentation de lui-même comme une force sociale potentiellement dangereuse et influente que le mouvement est parvenu à imposer au sein de la sphère décisionnelle.

35 Un conflit se définit invariablement par l'opposition de deux ou plusieurs protagonistes aux objectifs, enjeux et moyens d'action variés. Or, il est intéressant de constater que l'identification des adversaires par les acteurs eux-mêmes peut parfois ne pas correspondre à la réalité des entités intervenantes. C'est d'ailleurs ce vécu du conflit qui constitue davantage l'objet de notre étude, la représentation que les riverains mobilisés contre un projet d'État peuvent se construire de leur propre position face aux promoteurs et décideurs. Mais qui est identifié comme tel par les militants ? Comme l'a très bien démontré, entre autres, P. Braud[5], les acteurs sociaux ont besoin de délimiter clairement les contours d'un « Ennemi », de cibler leurs actions et leurs dénonciations, de se positionner eux-mêmes par rapport à des supporters et des détracteurs du projet, bref, de savoir quels sont leurs alliés, qui décide et qui exécute. Ce processus d'imputation de la responsabilité d'une décision ou d'un projet, de stigmatisation, n'est pas seulement un exorcisme de l'angoisse (qui ne saurait supporter l'absence de responsable identifiable) mais aussi un rituel de retour à « l'indifférenciation

fusionnelle[6] ». En d'autres termes, ce principe de fission/fusion, qui opère dans un premier temps au niveau des représentations, permet de s'identifier soi-même en tant que « Nous », par opposition à ce « Eux » extérieur, car ayant des intérêts divergents. Ainsi définir un adversaire permet-il non seulement d'orienter l'action mais également de renforcer la cohésion interne d'un mouvement dont les contours, notamment par le jeu des relations informelles, ne sont pas toujours très nets. C'est une condition nécessaire à l'établissement d'un rapport de forces, dont la nature s'avère purement relationnelle et symbolique.

36 Dans cette représentation subjective du système d'acteurs, le groupe associatif se trouve confronté à des intérêts – industriels, économiques, politiques – et entités administratives qui tendent à établir un rapport de forces déséquilibré. Toutefois, les démarches de l'organisation de contestation visant à conquérir un peu d'information et de maîtrise de la situation n'ont pas été vaines et lui ont permis d'acquérir un pouvoir non-négligeable. Car en quoi consiste le pouvoir sinon à contrôler l'incertitude ? Au fil de leurs contacts et de leurs recherches, les riverains sont ainsi parvenus à saisir les enjeux d'une telle décision et la nature des armes du rapport de forces : prétendre à une position égale dans un débat suppose une parfaite connaissance du dossier, voire l'apport de données nouvelles et complémentaires, de connaître ses propres marges de manœuvre et de savoir détourner à son avantage celles des autres protagonistes de la décision.

37 Ainsi, si l'indétermination et la réaction de défense face à l'inconnu engendrent autour du projet un rapport de force néfaste car fondé sur la méfiance, les préjugés et interprétations erronées, une communication ciblée et personnalisée permet, à l'opposé, de désamorcer cette « course au pouvoir ». Car la confrontation physique entre adversaires ne permet pas seulement d'accéder à l'information tant demandée, mais « permet de se positionner dans un champ de force et de mesurer par l'échange entre interlocuteurs l'utilité de la parole[7] ». Maintenir les riverains dans les rumeurs et la passivité fait naître chez eux cette atmosphère de suspicion, cet état d'esprit défavorable vis-à-vis de l'aménageur. Cet affrontement populaire face à un lieu de pouvoir vide, indéterminé, flou ne peut qu'exacerber les positions. « Des questions aussi simples que 'Qui a décidé ?', 'Où ?', 'Quand ?', 'Pourquoi ?' prennent la forme d'énigmes » (Neveu, 1996, p. 17). Rien n'est plus désagréable que d'affronter une abstraction ou encore une fonction administrative par le truchement d'annonces officielles et impersonnelles. C'est en quoi le rétablissement d'un lien personnalisé constitue un enjeu capital pour les deux parties, à la fois dans l'acceptabilité du projet et pour espérer imposer une image de sérieux et de compétence du mouvement de contestation au sein des sphères d'influence.

Un conflit relationnel

38 Les entretiens ont révélé chez les individus un besoin constant d'identifier un adversaire « en chair et en os », une entité clairement définie qui serait à l'origine de leurs malheurs et vers laquelle orienter leurs actions. Si cette interprétation téléologique du processus de prise de décision se révèle simplificatrice, la médiation de boucs émissaires et d'interlocuteurs physiques incarnant Le Décideur n'en demeure pas moins le passage obligé de toute démarche de communication. Car il est beaucoup plus facile en effet, dans un conflit relationnel, d'adopter une attitude intransigeante, radicale face à un adversaire impersonnel, absent, face à une fonction institutionnelle abstraite qu'à une entité humaine, défendant sa logique propre. L'absence de

représentation des aménageurs sur le terrain a conduit les contestataires à s'en forger une image très impersonnelle. Souvent incarné par une institution (EDF, SNCF, État...) ou une fonction (ministre des Transports, de l'Équipement, de l'Environnement, préfet, maire...), l'Ennemi apparaît tel un « monstre froid », « un État dans l'État[8] ».

39 Des relations de personne à personne permettent à l'opposé de rétablir chez les riverains un sentiment d'écoute et de réciprocité. Tout simplement, un dialogue humain dans lequel peut être dépassée cette représentation des décideurs comme des adversaires abstraits, dans lequel une certaine connivence, inhérente à toute relation sociale, une proximité se crée (même si les divergences d'opinion persistent). Ces rencontres permettent à des individus pour qui le rapport au politique partisan se révèle distant et ésotérique et dont la culture politique relève davantage du clientélisme, de se représenter de façon concrète les personnes qui incarnent les fonctions auxquelles elles ont affaire et de mémoriser les différences entre les statuts politiques. Sans impact réel sur la décision, ces déplacements personnels constituent tout de même un pas en faveur de l'apaisement du conflit chez les habitants en colère. Elles tendent à démystifier l'adversaire, à combler le fossé qui existe entre la société civile et les hauts représentants de l'État. Le pouvoir apparaît plus accessible, un compromis semble envisageable.

40 Que dénonce ce mouvement de protestation des citoyens de base ? La rigidité des prescriptions, le manque de flexibilité et d'interprétation en toute connaissance de cause des mesures en fonction des situations locales, le désintérêt des décideurs pour l'application des lois et schémas d'aménagement du territoire une fois ceux-ci conçus « sur le papier ». Une fragmentation des mises en place d'utilisation des sols, une dissolution entre conception et réalisation. Bref, un manque de suivi des projets et d'adaptation à la réalité locale. Que revendique-t-il ? Une réelle confrontation des promoteurs avec les associations au lieu de cette « discrétion » vécue comme une fuite ; une reconnaissance de la légitimité et des compétences des riverains-citoyens, leur droit à constituer un contre-pouvoir et à intervenir en tant qu'interlocuteur valable et actif. En d'autres termes, un échange réciproque. C'est lors de face à face que se réajustent les attitudes et les finalités, que s'affrontent les rationalités et logiques argumentaires, que se reconnaît leur validité réciproque ou qu'est, au contraire, constatée leur incompatibilité. Les rencontres ne possèdent pas seulement une valeur informative, mais relationnelle et humaine. Elles créent une certaine connivence, du moins une interconnaissance, entre les acteurs et tendent à réduire la coupure entre le « Nous » du mouvement et le « Eux » extérieur.

41 Or, dans le conflit qui nous intéresse ici, si la structure associative fait indéniablement preuve d'une volonté d'ouverture au dialogue et à la recherche d'une solution satisfaisante, peut-on parler d'une réciprocité ? Peut-on envisager sérieusement une résolution « négociée » des tensions ? La question se pose quant à la réelle ouverture de l'État que semblerait signifier un certain nombre de mesures de consultation et de concertation auprès des populations riveraines. S'agit-il « de faire passer la pilule » au public ? Ou ces efforts visent-ils à adopter une position partenariale avec la population ? Car ces nouveaux thèmes porteurs que sont « l'État-vertueux », « les engagements de l'État » etc. ne doivent pas rester des faire valoir démocratiques, des idées génériques ou encore une « négociation-alibi » (Ruegg, Mettan, Vodoz, 1992, p. 291), mais bien être des principes d'action présents à chaque étape de la réalisation du projet.

42 Il est clair que, du point de vue des décideurs, la communication implique le risque d'une contestation du pouvoir, et donc l'acceptation du principe de la communication suppose aussi l'acceptation de ce risque. Pour ceux qui s'estiment concernés par les conséquences d'une décision ou par un état de fait, un effort de communication est un engagement social. La négociation est le rapprochement des différences, sans neutraliser cette différence ou sans l'aliéner à une autorité, à un pouvoir, même si, au fond, négocier c'est forcément perturber l'ordre.

43 Or, dans les faits observés, qu'a-t-on constaté ? Réciprocité ou unilatéralité ? La question mérite d'être posée lorsque le mouvement riverain, afin de s'assurer un certain potentiel d'écoute et d'influence, se voit contraint d'adopter la logique de raisonnement de l'aménageur – essentiellement économique, financière et structurante. En effet, les préoccupations de type *Nimby*, c'est-à-dire immédiates et matérielles, mais également esthétiques, affectives, sociales et symboliques, ne trouvent pas de légitimité auprès de l'opinion publique ni du monde politique. Le mouvement doit réorienter de manière stratégique son argumentation vers des thèmes reconnus d'intérêt général et porteurs de soutien. Il s'agit d'éléments relevant du monde industriel et du monde civique[9]. Si ce processus permet la socialisation politique des citoyens les plus indifférents, par émulation et diffusion d'opinions variées lors des débats lancés et entretenus par les leaders associatifs, il laisse toutefois planer un doute quant à une réelle reconnaissance de la volonté populaire au sein des sphères de décision.

44 Cet échange et la quête d'un arrangement doivent également éviter l'écueil de l'illusion d'un consensus. Car tout dialogue présuppose l'acceptation de l'altérité et de ce fait un certain décentrement par rapport à sa propre identité, ce qui peut nécessiter un apprentissage culturel relativement long. Le danger serait de croire se comprendre et que cela permettrait l'application immédiate et sans heurts de la décision, bref, de fonder l'action sur une présomption d'accord, qui se maintiendrait tant que le cours des choses n'obligerait pas à s'interroger sur la conformité des référentiels sous-jacents des différents acteurs.

45 Toutefois, de manière générale, la contestation riveraine, dans la mesure où elle est traitée avec un minimum de bonne volonté par les pouvoirs publics, se révèle être un atout pour la dynamique sociale puisqu'elle représente une porte ouverte vers la négociation et donc la communication sociale. En tant que forme de communication finalisée sur un accord, la négociation vaut la peine d'être tentée. C'est davantage le processus d'ouverture et de concertation à la base de la décision que la solution trouvée qui importe dans l'apaisement du conflit. Pour cela, il est nécessaire de réhabiliter la responsabilité du citoyen, ce qui exige un double effort : à la fois inciter la conscientisation des individus et leur implication dans la gestion publique ; et développer des lieux d'expression de cette responsabilité. L'analyse du mouvement social que nous avons tenté ici nous laisserait ainsi croire que la multiplication des lieux de débat et de participation à la vie politique irait naturellement dans le sens d'un intérêt croissant pour ces problèmes collectifs. La médiation de leaders locaux actifs, jouant le rôle de moteur, d'innovation, de dynamique auprès de la population dont ils sont proches, nous paraît à ce niveau essentielle.

Parle-t-on le même langage ?

46 Il est clair à présent que la résolution du conflit de contestation riveraine au projet de TGV-Ouest passe par la communication. Nous espérons avoir assez démontré en quoi le

système de représentations dont dépendent les prises de positions et attitudes, se voit affecté et déterminé par les aspects relationnels. Au-delà des rencontres en face à face, il s'agit ici de toutes les démarches de communication qui peuvent être entreprises d'un côté ou de l'autre, des « valises » de la Mission-TGV synthétisant les études d'impacts aux lettres du mouvement associatif exposant aux décideurs leurs revendications et contre-projets. Or, la question est de savoir si l'on dispose des conditions nécessaires à une entente, à un dialogue efficace, voire à une négociation. Car les difficultés de communication relèvent le plus souvent d'un décalage entre modes de pensée et objectifs poursuivis. C'est au langage en tant que mobilisation de références communes, de symboles porteurs de sens dans un contexte culturel et historique donné, que nous faisons référence. La diversité de ces registres va alors poser la difficile question du passage d'une « autoréférence » à une « transréférence » (Ruegg, 1992, p. 298), c'est-à-dire l'ouverture mutuelle des protagonistes aux rationalités et éléments de référence de l'adversaire. Chacun va tenter, par des « procédures collectives reconnues comme légitimes de formulation, de débats et de décision [de] produire du 'bien commun' et de 'l'intérêt général' » (Fourniau, 1997, p. 26) et de s'imposer dans le rapport de forces et le jeu de légitimation.

47 Ainsi l'aménageur impose-t-il un référentiel, c'est-à-dire un système de représentations, fondé sur l'articulation global/sectoriel et sur lequel sont hiérarchisées ses priorités d'interventions, et ce en vue d'une gestion de la complexité des relations entre les différents secteurs économiques et sociaux. Or, les acteurs sociaux ne se sentent plus aujourd'hui représentés ni efficacement gérés et ne se reconnaissent pas dans l'intérêt général au nom duquel sont censées œuvrer les politiques publiques. Cette hégémonie de l'échelle macrologique dans la gestion du territoire se voit de plus en plus remise en cause au profit d'une réflexion davantage orientée vers les territoires, avec la richesse de leur diversité et leurs particularismes à la fois physiques, culturels et humains. Le conflit entre riverains et aménageurs trouve donc sa substance dans un antagonisme à la fois scalaire (opposition entre points de vue macro- et micro-logiques), mais également dans un différentiel temporel issu de la confrontation des logiques du court et du long terme. Ce sont ces deux catégories de référentiels qui tentent de s'imposer non seulement à l'adversaire mais également à l'opinion publique. Cette quête de légitimité confère une tout autre signification au phénomène *NIMBY* et à son discrédit auprès des aménageurs. À systèmes de représentations de la société différents, discours argumentaires de légitimation différents.

48 Critiqués pour leur « égoïsme » et la défense de leurs intérêts privés, les riverains clament au contraire la pertinence de leurs revendications dans le cadre d'un intérêt que l'on pourrait qualifier de « collectif » et non plus « général ». Les thèmes centraux de la contestation, à savoir la qualité de vie et l'environnement social et écologique, s'intègrent en effet parfaitement à un débat de société brûlant de nos jours. Conscients de la non validité d'arguments trop précis et concrets comme les nuisances sonores ou les vibrations, mais également d'arguments trop subjectifs comme l'esthétisme du paysage ou la valeur symbolique du territoire, les militants ont fondé leur légitimation sur la défense de valeurs plus générales. Ce ne sont ainsi pas leur maison ou leur commune qu'ils défendent, mais le respect de leur mode de vie, une gestion économique mais aussi sociale du territoire, une prise en compte de la volonté des citoyens et de leur envie de participer, à leur échelle, aux décisions les concernant. Aux règles administratives et aux planifications politiques impersonnelles, formelles et

rigides, le mouvement oppose une connaissance du local fondée sur la proximité et le contact. Il réaffirme les compétences des acteurs sur le terrain à définir ce qui convient au contexte qu'ils côtoient au quotidien, à appliquer et à ajuster les orientations et mesures prises en haut lieu, à les adapter au mieux en toute connaissance de cause. Facteur de souplesse, leur participation, ou tout au moins la prise en compte de leurs contre-propositions, leur apparaît comme une revendication d'intérêt général, car au service des intérêts collectifs.

49 La multiplication des mouvements de riverains ouvertement dirigés contre la légitimité des pouvoirs publics peut être interprétée comme le signe de l'émergence d'un nouveau référentiel, non plus fondé sur l'articulation de secteurs au nom d'un intérêt général abstrait, mais sur la cogestion de la complexité des territoires en tant qu'entités culturelles, économiques, physiques composées de potentiels humains non généralisables. Là où pendant longtemps, nous avons cru qu'une « rationalité supérieure » ou que l'intérêt général guidait les pratiques, nous découvrons qu'il y a des jugements de valeur, des jeux politiques, une multiplicité d'acteurs en présence et une pluralité d'intérêts en jeu. Les citoyens ne veulent plus de cet espace rationalisé, artificialisé et découpé en secteurs. Ils prônent un décloisonnement et un retour à la complexité et à l'unité de la collectivité.

Le rôle moteur des classes moyennes

50 Si les réactions spontanées de défense de l'environnement immédiat et l'opposition aux projets d'infrastructure et d'équipement ne sont pas en soi des phénomènes nouveaux, ce sont l'ampleur et le caractère systématique qu'elles prennent qui incitent à se questionner sur une transformation de la nature même du phénomène. Ces conflits, s'ils se distinguent des formes traditionnelles de contestation par leurs motivations et leurs revendications, se particularisent également par les acteurs sociaux qu'ils mettent en jeu. Le consensus interne autour d'un discours fédérateur, mobilisateur et légitimateur cache en réalité la forte hétérogénéité du mouvement riverain. Sous des apparences de convergences, un même discours peut ainsi prendre des significations très diverses en fonction des caractéristiques sociologiques de son producteur.

51 La particularité des mouvements associatifs, qu'ils soient *Nimby* ou permanents à vocation sociale, écologiste... est la sur-représentation de la classe moyenne salariale. Comment expliquer cet activisme particulier de cette couche, aujourd'hui très large, de la population ? Et surtout pour quelles raisons s'exprime-t-elle à travers la forme associative ? C'est à un besoin de maîtrise du salarié que répondent ces manifestations contestataires : un salarié frustré par la contradiction entre le savoir auquel il a désormais accès – qui implique un système de valeurs dans lequel la compétence supplante l'autorité comme critère de distinction et de valorisation – et l'absence de pouvoir inhérente à la spécialisation professionnelle qui fait de lui un intermédiaire, un relais et non un décideur. Son haut niveau de consommation contribue par ailleurs à ancrer fortement en lui les notions de cadre de vie et de qualité de vie, qui deviennent ainsi « d'authentiques enjeux sociaux » (Charon, 1979, p. 149). « Se réapproprier son espace de vie » (Passaris, Raffi, 1984, p. 101) et maîtriser à la fois la vie sociale et la vie politique vont devenir un moyen d'acquérir le pouvoir qui lui paraît devoir lui revenir.

52 Conscients de l'influence que leur position intermédiaire leur procure sur les groupes sociaux immédiatement inférieurs ou supérieurs sur l'échelle sociale et donc sur l'intégration possible d'un grand nombre d'individus à leur mouvement, les membres des classes moyennes entendent bien modifier les modèles sociaux qui s'avèrent de plus

en plus étriqués face à la volonté de participation et d'expression qui naît au sein de la société. Le conflit anti-TGV fournit donc l'occasion de s'épanouir dans l'activisme, et le local en représente la scène idéale. Le projet d'implantation d'une nouvelle infrastructure sera le révélateur des dysfonctionnements d'un système de gestion politique qui se veut décentralisé et démocratique. Il deviendra le prétexte, ou plutôt le support, d'une réflexion critique plus poussée sur le thème de la démocratie civile et participative, central désormais dans ce genre de conflits ponctuels (et non plus uniquement au sein des associations permanentes).

53 Moteurs de la démocratie locale, les représentants des classes moyennes, en tant qu'« intellectuels »[10], jouent ainsi le rôle d'« éducateurs », participent à la formation des individus qui gravitent autour d'eux et qu'ils vont tenter de toucher, formation à la fois intellectuelle et politique. Leur savoir et leur intérêt pour les réflexions théoriques leur permettent de déceler et de dénoncer les dysfonctionnements de la gestion politique et de son organisation bureaucratique jusque-là connus de l'élite étatique seule. Alliées à leurs capacités d'organisation et de conception mais également à leur proximité, ces connaissances leur assurent un écho favorable au sein de la population locale et vont ainsi faciliter leur mission d'« éducation » des citoyens coupés du pouvoir. Ils diffusent, par leur mobilisation et leurs discours, le sentiment de citoyenneté, mais d'une citoyenneté nouvelle, faisant désormais référence à l'identité collective locale. Le National ne fédère plus, l'intérêt Général se voit plus que remis en cause. Le mythe de l'État s'écroulerait-il ?

Le mouvement récupéré par les classes dominantes

54 Or, que nous a révélé notre étude de cas quant à la physionomie de l'organisation associative *Nimby* ? Que si le corps associatif était majoritairement composé de représentants des classes moyennes, sa tête n'est incarnée que par des cadres ou professions libérales supérieures. Cette « bourgeoisie moyenne » (Charon, 1979) issue de la capitale ou des grandes villes de province (Nantes dans notre cas), non seulement dicte la stratégie du mouvement, oriente son action, mais sait également le redynamiser ou le freiner lorsqu'elle l'estime nécessaire. Cependant, si comme le pensent

55 D. Mehl et L. Caul-Futy (1980, p. 62), le projet de démocratie locale parle un peu aux classes dirigeantes, reçoit un certain écho dans leurs rangs, il n'émane pas d'elles. Quels sont donc les réels enjeux, au-delà des motivations de proximité et principielles exprimées, pour ces classes sociales dominantes à une participation à ces mouvements contestataires ?

56 Ayant des intérêts sociaux à défendre qu'un activisme trop prégnant localement des classes moyennes pourrait menacer, cet investissement rapide à la base de l'émergence du conflit anti-TGV permettra aux riverains les plus influents de s'assurer la maîtrise et l'hégémonie dans un éventuel mouvement. Soucieux de la reproduction d'un ordre social dont ils sont bénéficiaires, leur intervention dans la contestation, pour n'en être pas moins sincère, vise à faire aboutir les revendications sans remettre en cause le fonctionnement du processus décisionnel et du rapport de force. Ainsi, les interrogations sur le modèle Croissance-Progrès et sur l'orientation du système seront facilement reprises par ces notables locaux car, traversant l'ensemble des classes sociales, elles s'avèrent sans danger pour l'ordre social hiérarchique. Au contraire, un développement de la démocratie locale contribuerait à renforcer les pouvoirs des territoires, ce dont ils ne pourraient que bénéficier. Comme nous l'avons révélé

précédemment, les structures du pouvoir ne sont, quant à elles, jamais remises en cause. De même, « le conflit devra se résoudre au travers de pratiques, de procédures, d'instances qui ne nécessiteront que rarement l'intervention d'autres acteurs sociaux et qui éviteront toujours que l'enjeu ne s'élargisse au-delà de son objet spécifique localisé et conjoncturel » (Charon, 1979, p. 188).

57 Rappelons la dérive élitiste que notre étude de terrain a mise en lumière, cette délégation « soumise et volontaire » de la base aux mains des porte-parole influents et informés, ce phénomène de bureaucratisation de la structure, parallèle au jeu de relations informelles exercé par les leaders sur les sphères de la décision. Conservant toujours une importante légitimité de par leurs relations avec les pouvoirs publics et le potentiel d'action attaché à leurs statuts professionnel et social, ces représentants de la bourgeoisie moyenne occultent l'activisme et l'implication des couches moyennes, qui ont le désavantage de ne posséder que le savoir et d'être dépourvues du pouvoir d'influence (de réseaux sociaux aux différents niveaux de la hiérarchie).

58 Nous sommes donc témoins d'une récupération du mouvement par les catégories sociales dominantes, qui préviennent toute menace envers l'ordre social établi en canalisant l'action des riverains. Ceux-ci, préoccupés par la réalité du problème central du conflit qui est, rappelons-le, une nouvelle ligne grande vitesse, perçoivent l'appui des élites locales comme un atout privilégié. Élites locales en lesquelles ils ont une extrême confiance, par opposition aux représentants abstraits et impersonnels d'un État en crise et lointain. Ne pourrait-on pas penser alors, à l'instar de S. Biarez (1976, p. 80-81), que l'intervention des classes dominantes dans ces conflits fournit finalement à l'État un moyen de contrôle des nouveaux mouvements sociaux dont ils sont l'expression ?

La crise de légitimité de l'État

59 Quels sont les aspects et valeurs qui constituent réellement le fondement de la contestation de ce mouvement riverain ? Les critiques des organisations associatives s'avèrent davantage fonctionnelles que structurelles, c'est sur le partage du pouvoir de décision et son ouverture que portent les revendications et non sur une prise de pouvoir de la société civile. Loin des mouvements révolutionnaires ou politiques classiques et de leurs projets de société utopiques, le leitmotiv de ces citoyens d'un nouveau genre est le pragmatisme et le réalisme. La ligne d'action qu'ils défendent consiste en l'optimisation qualitative par opposition à la maximisation quantitative, l'efficacité sociale des actions par opposition à la rationalité abstraite, théorique des conjonctures au sommet. Pragmatisme local et stratégie nationale sont ainsi censés converger, le lien entre eux étant établi par l'échange d'expériences. Faire fructifier les spécificités du local, reconnaître le pouvoir d'innovation et les compétences des citoyens au sein des territoires, la pertinence de leur apport davantage adapté aux besoins concrets que les décisions « de bureau ». À cette dénonciation du bureaucratisme politique, il y a trois principales raisons : la crise politique avec les nombreuses affaires qui ont relativisé la notion d'intérêt général ; la crise économique qui a mis en lumière certaines erreurs de gestion nationale ; et la crise sociale qui a vu l'émergence de nouvelles valeurs et notamment une conception novatrice du bien-être.

60 Ainsi les excès du centralisme ont-ils créé au fil des ans une coupure communicationnelle entre émetteur et récepteur, particulièrement marquée dans le domaine de l'aménagement du territoire, entre un État régulateur et défenseur de l'égalité, et les territoires, centraux dans les politiques publiques mais trop faiblement

représentés lors de leur élaboration (Biarez, 1989, ch. H). Si les associations de revendications *Nimby*, de contestation ponctuelle d'une décision gouvernementale, expriment de façon moins nette cette volonté locale de pallier les lacunes de l'État que des associations permanentes (type associations de quartiers ou d'aide sociale), elles se situent toutefois dans une même optique de remise en cause des capacités du pouvoir central à subvenir aux besoins sociaux concrets. Ce ne sont pas les manques mais les dysfonctionnements, les abus et les dérives qui font ici réagir les individus. Peut-être davantage vécue que perçue (Chaouite, 1994, p. 43) à la base du mouvement, l'émergence d'une participation et d'une expression citoyennes actives et autonomes s'exprime avec la même intensité dans les deux formes associatives. Le bureaucratisme de l'Etat, en tant qu'incarnation des multiples obstacles qui isolent les sphères de la décision de l'ensemble des individus, est donc la cible centrale de ces nouveaux mouvements sociaux ; leur action se fonde sur « une double dévalorisation du privé, voué au culte du profit, et du public, lourd et oppressif » (Chevallier, 1987, p. 44).

61 Les citoyens (ou tout au moins ceux pour qui ce statut signifie quelque chose) ne se sentent pas abandonnés mais trompés par un jeu politique en déficit démocratique structurel, ils s'en excluent d'eux-mêmes pour devenir des sortes d'« électrons libres », à la recherche active d'un ancrage et de références identitaires. « Lorsque l'on a quitté un appareil auquel on refuse désormais sa confiance, la tentation est grande de reproduire à côté, en mieux, ce qui a échoué » (Le Pors, 1997, p. 100).

Nimby et changement social

62 Cette étude d'un cas de conflits parmi de nombreux autres aura permis de porter un regard différent sur un phénomène social plus que controversé. Sans vouloir *réhabiliter* la réaction de défense riveraine, notre intention aura été de la rétablir à sa juste signification. Trop souvent dévalorisée et objet d'une simplification réductrice, la mobilisation de type *Nimby* relève d'une complexité et d'une capacité d'organisation dignes de structures institutionnelles, politiques ou syndicales traditionnelles. Tel un iceberg, derrière une structure en apparence réduite, se cache une force sociale primordiale, non seulement pour le processus de décision, mais également à l'intérieur du champ de forces social.

63 On peut bien sûr se demander si les questionnements de société, telles la démocratie locale ou la reconnaissance de la pluralité, que soulèvent les associations ne relèvent pas davantage d'une stratégie afin d'acquérir une certaine image de sérieux, plutôt que d'une réelle conviction, de réelles aspirations. Or, même dans le cas où ces revendications n'émaneraient pas du mouvement lui-même, il est indéniable que celui-ci a su percevoir quels étaient les thèmes porteurs dans l'opinion publique et ceux dont l'ampleur pourrait constituer un atout. Ce mouvement de riverains, dans la mesure où il est lui-même profondément ancré dans la société civile et donc dans l'opinion publique, agit comme un révélateur des changements sociaux en cours.

64 Mais les couches sociales instigatrices de cette nouvelle forme d'activisme qu'est la contestation riveraine ne sont-elles que porteuses des représentations et attentes nouvelles qui affectent le corps social, ou jouent-elles elles-mêmes un rôle avant-gardiste dans l'évolution des mentalités et des modes de vie ? Nous pensons, à l'appui de l'observation concrète qui a fait l'objet de notre recherche, qu'en tant qu'acteur de mise en visibilité de nouvelles valeurs et d'un certain potentiel d'innovation des acteurs locaux, ces mouvements participent au changement social, en constituent le moteur. Les actions menées par les associations, localement mais aussi nationalement, ont « un

rôle essentiel dans la construction des représentations sociales et dans les changements progressifs des pratiques publiques et privées » (Alphandéry, Bitoun, Dupont, 1993). L'intérêt pour des sujets de réflexion divers, développé, comme nous l'avons mis au jour, par les fonctions de socialisation politique de la sensibilisation locale, ne peut disparaître intégralement avec la résolution du conflit. Des traces persistent localement, que ce soit dans le domaine cognitif ou dans la volonté de participer davantage aux décisions locales.

65 Le conflit qui oppose les riverains aux pouvoirs publics possède ainsi une dimension normative indéniable. « Il n'y a pas seulement perception commune d'une situation, mais aussi activité, relation sociale, c'est-à-dire orientation mutuelle du comportement et non pas seul rapport individuel au monde environnant » (Watier, 1979, p. 142). Le macro-changement social, les grandes orientations sociétales sont en effet le produit de l'agrégation des micro-changements locaux. Les cas particuliers de conflits *Nimby* sont le produit d'un mixte entre l'expérimentation locale de la confrontation aux forces publiques, qui fait elle-même l'objet d'un apprentissage par diffusion des pratiques des conflits de nature similaire, et les incitations sociales ou mouvements de société (pratiques, opinions, valeurs...) qui conditionnent l'émergence de ce potentiel de contestation au sein de la société civile. Les phénomènes globaux observés dans le système sont donc le produit des micro-processus locaux et créent parallèlement les conditions favorables à l'apparition de nouvelles tendances.

66 Dans cette optique, les conflits sociaux ne représentent pas une menace pour le bon fonctionnement du système, comme le pensait en son temps Durkheim, mais possèdent au contraire une valeur heuristique indéniable. Les conflits ne sont pas à envisager telle une pathologie sociale, mais comme un facteur d'innovation. Ils ouvrent aux individus la possibilité de s'affirmer en tant qu'acteurs sociaux, d'exprimer leurs attentes et leur système axiologique autrement que par les voies réduites, car formalisées, du jeu électoral. Ce type d'engagements, ponctuels et localisés, est-il amené à remplacer les structures traditionnelles de participation à la vie politique (partis et syndicats) ?

67 J. Ion (1997) tendrait à le penser. Le cadre anonyme, holiste et sociétal des structures d'expression du Citoyen se révèle en effet inadapté à l'émergence d'un nouvel acteur politique comme individu physique et particulier, avec sa spécificité, son identité et ses potentialités propres. L'identification à un « Nous » de grande ampleur pour la défense de grandes causes nationales se fait aujourd'hui de plus en plus rare, au profit d'une affirmation de soi au sein d'un « Nous » strictement délimité et concret, efficace et souple car personnalisé. Le citoyen ne se veut plus atome anonyme d'un mouvement national mais acteur reconnu d'un mouvement territorialisé.

BIBLIOGRAPHIE

Alphandéry P., Bitoun P., Dupont Y., 1993, *L'équivoque écologique*, Éd. La Découverte, Essais.

Aurran B., Ronchi Y., « Infrastructures et espace public : le cas de la L2 à Marseille », in Ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Équipement et des Transports (DRAST), *Techniques-Transports-Sociétés*.

Biarez S., 1976, *Institutions et groupes sociaux. Hypothèses et problématiques*, Grenoble/Paris, Centre d'étude et de recherche sur l'administration et l'aménagement du territoire, 1976, pp. 11-49.

Biarez I., 1989, *Le pouvoir local*, Éd. Economica, coll. « La vie politique ».

Boltanski L., Thévenot L., 1991, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard.

Braud P., 1991, *Le Jardin des délices démocratiques. Pour une lecture psycho-affective des régimes pluralistes*, Presses de la Fondation nationale des Sciences Po.

Chaouite A., 1994, « Course d'obstacles. Reconnaissance, formation, mise en réseaux », *Territoires*, no 350, sept.

Charon J-M., 1979, *Les mouvements d'opposants aux décisions d'implantation d'aéroports et de la ligne nouvelle de TGV*, thèse pour l'Association pour la Recherche et le Développement en Urbanisme de Paris.

Cherki E., 1979, « À propos des mouvements de défense de l'environnement », *Annales de la Recherche Urbaine*, no 3, avril.

Chevallier J., 1987, « Associations en mutation », *Projet*, no 203, janv.

Espariat S., 1987, *Insertion du mouvement associatif dans la structure et la fonction décisionnelles en aménagement*, thèse d'urbanisme pour l'Institut d'aménagement régional, sous la direction de A. Motte, Aix-en-Provence.

Friedberg E., 1993 et 1997, *Le Pouvoir et la Règle. Dynamiques de l'action organisée*, Paris, Seuil.

Grémion P., 1976, *Le pouvoir périphérique*, Seuil.

Ion J., 1997, *La fin des militants*, Éditions de l'Atelier, collection Enjeux de société.

Le Pors A., 1997, *Le nouvel âge de la citoyenneté*, Éd. De l'Atelier.

Mehl D., Caul-Futy L., 1980, « Les voies de la contestation urbaine », *Annales de la Recherche Urbaine*, no 6, janv.

Neveu E., 1996, *Sociologie des mouvements sociaux*, Éd. La Découverte, Coll. Repères.

Passaris S., Raffi G., 1984, *Les Associations*, Éd. La Découverte.

Ruegg J., Mettan N., Vodoz L., 1992, *La négociation. Son rôle, sa place dans l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne.

Watier P., 1979, « Une approche du phénomène associatif », *Les Cahiers de l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional de Strasbourg*, no 1.

NOTES

1.Instituteurs et professions libérales notamment, ayant acquis par leur socialisation familiale ou scolaire un mode de pensée systémique.
2.Telles les notions de progrès, de citoyenneté, de démocratie participative, comme nous le verrons plus loin.
3.Appliqués à des cas concrets in *Techniques-Transports-Sociétés*, ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Équipement et des Transports (DRAST), p. 64.

4.De nombreuses études de cas – qu'il s'agisse des TGV Est ou Méditerranée, ou d'autres types d'infrastructures (autoroute, nucléaire, décharge...) – rejoignent nos observations dans ce sens.
5.Braud P., *op. cit.*, chap. 4.
6.Braud P., *op. cit.*, chap. 4.
7.J-M Fourniau cité dans Dubien I., Waeraas de Saint Martin, *Ouvrir la voie en rassemblant les voies : débat préalable autour du TGV Bretagne-pays de Loire*, rapport pour le DRE EDF, mars 1997, p. 13.
8.Dubien I., Waeraas de Saint Martin G., *op. cit.,* p. 22.
9.Référence aux concepts développés par Boltanski L., Thévenot L. (1991).
10. Selon le terme de S. Biarez (1976, p. 79).

RÉSUMÉS

Selon l'auteur, le phénomène *Nimby* (*Not In My Back Yard*) qui consiste pour des riverains à s'associer pour défendre leurs intérêts territoriaux proches face aux nuisances que peut créer un projet d'intérêt général met à jour un phénomène social et culturel qui dépasse de fait les particularismes locaux. À partir de huit entretiens, l'auteur analyse en profondeur les nouveaux rapports de force qui s'instaurent entre les citoyens (quels citoyens ?) et le système politique (quelles institutions ?) au travers d'un système de représentations complexe ; des phases progressives de structuration du dialogue apparaissent en même temps que la volonté consensuelle de maîtriser l'information pour les usagers/citoyens. La confrontation s'avère positive et nécessaire dans la mesure où elle agit comme révélateur des changements sociaux en cours.

This paper deals with the Nimby (Not In My Back Yard) phenomenon: residents associate in order to defend their direct territorial interests against the pollution that a project of general interest can generate. According to the author, such a phenomenon throws light on a social and cultural phenomenon which goes well beyond local idiosyncrasies. Interpreting the results of eight interviews, Stéphanie Sauvée proposes an in-depth analysis of the new power struggle which builds up between citizens (which citizens?) and the political system (which institutions?) through a complex pattern of representations. She shows how a dialogue is progressively established, and evidences the citizens' consensual will to have access to information. Such a confrontation proves to be positive and necessary inasmuch as it reveals current social changes.

INDEX

Mots-clés : Nimby

AUTEUR

STÉPHANIE SAUVÉE

Sociologue, chargée de mission Pays, ss-cc-vienne-mouliere@cg86.fr